

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: 1

Artikel: L'insécurité nationale en 2009
Autor: Regli, Peter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348776>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'insécurité nationale en 2009

Div à d Peter Regli

Ancien chef du Service de Renseignement de l'EMG

Monsieur Regli, vous suivez chaque jour la situation internationale en matière de politique de sécurité et son développement. Que sommes-nous en droit d'attendre pour l'année à venir dans ce domaine ?

La situation en matière de sécurité internationale sera encore plus marquée par les défis que nous impose la menace asymétrique, avec au premier plan la migration non contrôlée, la criminalité organisée, le nationalisme, le fondamentalisme islamique lié au terrorisme ainsi que l'extrémisme violent provenant de l'étranger. Ces risques et dangers apparaîtront également dans des scénarios à la fois complexes et difficiles à détecter. Ils représenteront un défi majeur, surtout en situation de crise, pour la conduite politique des Etats, y compris notre Conseil fédéral.

Quels aspects comporte la migration non contrôlée?

A travers la migration non contrôlée arrivent chez nous de plus en plus d'hommes originaires de pays externes à l'Union Européenne (UE). Ils cherchent une vie meilleure ainsi qu'un espoir pour leur futur. Ces gens proviennent de cultures tout à fait différentes. Ils ne parlent que rarement notre langue, ne disposent souvent pas d'une instruction scolaire et professionnelle suffisante et sont confrontés, sans préparation, à notre style de vie et à nos « règles du jeu ». En particulier, dans la mauvaise situation financière et économique du moment, face à notre marché du travail atrophie, ces migrants ne sont pas accueillis à bras ouvert. Ces hommes surchargent rapidement, et de manière marquante les structures d'asile puis ensuite les services sociaux. Souvent, ils glissent dans l'anonymat. Dans les grandes cités européennes, ils sont souvent engloutis dans les ghettos formés par leurs compatriotes.

* Cette interview, réalisée par le magazine *Schweizer Soldat*, nous a été remis par le div Regli et a été traduite par le plt Julien Grand.

Ils y sont radicalisés et des structures sociétales parallèles indésirables apparaissent, qui fonctionnent selon leurs propres règles et structures. Un nombre non négligeable de migrants de pays comme la Turquie avec le Kurdistan, la Somalie, l'Erythrée, le Soudan, l'Irak, les pays du Maghreb, l'Egypte, le Pakistan, etc se tournent vers des mouvements islamistes radicaux et, malheureusement trop souvent, participent à leurs activités violentes. Un exemple brûlant peut se retrouver dans les incendies criminels de la seconde moitié d'octobre 2008 en Autriche, en Allemagne et en Suisse, perpétrés par des bandes de jeunes Kurdes proches des milieux du PKK.

Comment voyez-vous le développement de cette radicalisation?

L'importance des ghettos dans les grandes cités européenne de l'Italie du Sud jusqu'en Suède et en Norvège augmente sans arrêt. Des structures autonomes se créent, lieux de non droit à caractère clanique, qui remettent en cause de plus en plus, y compris par une grande violence, l'ordre de l'Etat de Droit démocratique et son monopole de la violence légitime. Les confrontations régulières entre des bandes de jeunes usant de violences et la police, respectivement les organisations de secours, appartiennent de plus en plus, dans les grandes villes depuis Naples jusqu'à Bergen ou Malmö, en passant par Marseille, Paris, Berlin, Bruxelles, Londres, Amsterdam, à la routine quotidienne, respectivement nocturne. Fréquemment, ces bandes utilisent des armes à feu. Cette radicalisation comprend également l'augmentation de l'extrémisme violent islamique, qui se base sur la pensée fondamentaliste de l'Islam, comme la propage des prédicateurs de la haine dans les mosquées.

Est-ce que l'Europe a sous-estimé l'extrémisme islamiste?

Assurément! La plupart des Etats européens suivent l'évolution de la situation de manière trop peu critique,

sans agir, avec une certaine naïveté de « l'homme de Bien ». La part de population musulmane prend de l'importance en Europe, à cause du développement démographique. A celui-ci sont liés les demandes « spécifiques à l'islam » aux autorités locales, qui si elles ne sont pas acceptées, donnent lieu à des menaces et même à la violence.

L'Occident n'a pas suffisamment compris l'Islam et est (encore) trop peu conscient de ces excroissances extrêmes. Le phénomène de l'« *appeasement* » (abandon, gèneflexion) a fait son entrée dans bon nombre de gouvernements et d'autorités. Nos règles du jeu doivent être imposées de façon ferme. Les personnes concernées doivent être remises dans le droit chemin par la peur de la répression. Le « *laisser-faire* » est devenu une tendance dangereuse de nombreux politiques, magistrats, mais aussi des journalistes.

Que pourrions-nous faire pour lutter contre cela?

Nous devons nous souvenir des valeurs de notre Occident judéo-chrétien, maintenir celles-ci et les défendre avec conviction.

Il est urgemment important de chercher le dialogue avec les migrants et leurs représentants, aussi dans un sens interreligieux. Nous devons leur expliquer nos règles du jeu et aussi les imposer. Lors de violations de celles-ci, nous devons agir de manière conséquente, ce qui demande alors de la part des autorités caractère et courage.

Nos tribunaux doivent mettre notre Droit en pratique. Il serait faux, par une obéissance avant-coureuse, d'accepter les règles du droit islamique ou la Charia.

Nous devons montrer aux migrants de manière univoque que la polygamie, le meurtre d'honneur, le mariage forcé, l'excision des femmes, l'abattage halal des animaux mais également les exceptions pour les élèves lors des leçons de piscine, de gymnastique ou de camps d'école n'appartiennent pas à notre culture. Il faut clairement expliquer à ces hommes qu'ils sont dans l'obligation de s'adapter au style de vie de notre société.

La prise de contact avec les femmes de ces cercles de culture étrangers serait importante. Elles doivent être informées des droits dont elles disposent dans notre culture. Seules des femmes renseignées et intégrées peuvent vaincre un système archaïque et patriarcal et défendre leurs droits selon notre Constitution. Le comportement contraire à la loi de beaucoup d'hommes de ces cultures est à punir de manière conséquente. Les peines doivent être exécutées et non, comme dans beaucoup de cas, être sanctionnées avec des jours-amendes conditionnels.

Ensemble, avec la majorité modérée de la population musulmane de nos pays, ce problème doit être mis à l'ordre du jour public. Ici, les médias portent une responsabilité particulière.

Avons-nous encore du temps afin de répondre à ce challenge?

Le développement de l'extrémisme violent étranger en Europe s'est déjà beaucoup développé. Dans les médias et la politique, ce problème n'est souvent que très peu communiqué et de manière très prudente, essentiellement par peur des réactions.

La Suisse pourrait apprendre de l'étranger et agir encore maintenant de manière ciblée. Cela nécessite cependant une stratégie claire de la part de la politique et de la justice. Les deux doivent vouloir reconnaître la menace de manière explicite. Il faut stopper clairement l'« *appeasement* » qui se développe.

Dans ce cadre-là, quelle signification donner à nos services de renseignements?

Nous devons prêter une plus grande attention à nos services de renseignements – en tant que première ligne de défense de l'Etat de Droit démocratique – dans ce contexte. Afin qu'ils puissent travailler avec succès, il faut enfin mettre en place les bases légales actualisées importantes, comme par exemple la loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sécurité intérieure (LMSI II) ainsi que les moyens promis. De même, les politiciens du niveau confédéral et cantonal doivent à nouveau reconnaître l'importance de la protection de l'Etat. Sa signification et son but doivent être expliqués à la population. Il faut également rappeler que la protection de l'Etat contribue grandement à protéger la population étrangère travaillant dans le pays contre l'extrémisme violent.

Qu'attendez-vous du prochain rapport de politique de sécurité?

A l'automne 2009, j'attends un rapport complet et orienté sur les risques et menaces futurs qui se posent à notre sécurité nationale. Il serait faux d'uniquement compléter le rapport de juin 1999 avec le seul terrorisme. De nouveaux aspects, tels par exemple la situation économique et financière changée, l'extrémisme violent étranger, l'islamisme en tant qu'idéologie totalitaire méprisant l'être humain et surtout la femme, l'augmentation de la menace du point de vue de la technologie informatique de par des puissances étrangères sont tous des éléments devant se retrouver exposés et mis en réseau dans le rapport. L'apparition multiple d'acteurs non étatiques et l'érosion du monopole du pouvoir de l'état, inhérente à cette situation, sont également des points qui doivent être pris en compte pour l'évaluation future de la situation en matière de sécurité nationale.

Le rapport devrait être discuté de manière approfondie par le Parlement, pas seulement être présenté par le Conseil fédéral aux Chambres pour prise de connaissance. Dans cette discussion vitale, il faudrait également intégrer la population. Seulement de cette façon, la sécurité nationale sera à nouveau un thème crédible et permanent dans le public.

Seul un rapport complètement retravaillé rend possible l'orientation de notre sécurité nationale vers le futur. Ainsi, des missions actualisées et exhaustives peuvent être attribuées à la police, au corps des gardes frontières, à l'armée et aux services de renseignement. Nous avons besoin pour ceci de politiciens visionnaires et capables de se projeter dans le futur. Ils doivent comprendre le message et vouloir l'appliquer avec conviction !